

Le Controis-en-Sologne, le 10 janvier 2024

A V I S C O M I T E S Y N D I C A L

Lundi 15 Janvier 2024 à 17 h 00

Au siège de la Communauté de communes Val de Cher-Controis
Contres, Commune déléguée du Controis-en-Sologne- Rue du Stade-

Ordre de jour :

AFFAIRES GENERALES

- 1. DISPOSITIF ACTES - TELETRANSMISSION DES ACTES AU CONTROLE DE LEGALITE**
- 2. DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT**
- 3. DELEGATIONS DE POUVOIR DU COMITE SYNDICAL AU BUREAU DU SCOT**
- 4. FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS**
- 5. ELECTION DES MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**
- 6. PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE PORTE PAR LE SYNDICAT « SCOT DE LA VALLEE DU CHER A LA SOLOGNE » -FIXATION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE**

FINANCES

- 7. ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL**

PERSONNEL

- 8. TABLEAU DES EFFECTIFS/RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DU SCOT**

AFFAIRES DIVERSES

Le Président
Jacques PAOLETTI

